



**MIDI-
PYRÉNÉES**

Infos@cadMP

N° 144 du 15 mars 2021

Journal électronique à destination de tous les
personnels Biatoss (non enseignants)

**POUR
AFFICHAGE ET
DIFFUSION
ELECTRONIQUE**

**Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
Contact personnels Biatoss
06 20 89 63 69 – Fax 05 61 43 65 50**

Pour recevoir gratuitement cette Newsletter ou vous désinscrire envoyez un courriel à
toulouse@sgen.cfdt.fr

Spécial Comité Technique Académique

Le Comité Technique s'est réuni le lundi 15 mars sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal du CTA du 17 novembre 2021 (pour vote)
- Carte des postes d'éducation, de direction, de documentation, d'orientation (pour vote)
- Carte des postes des filières administrative, laboratoire, santé, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques en établissement (pour vote)
- Carte des postes spécifiques académiques (pour vote)
- Second degré :
 - o Carte des options et des enseignements de spécialité (pour information)
 - o Carte des langues vivantes (pour information)
- Présentation des BOP 2020 (pour information)
- Questions diverses

Cet infos@cadMP reprend les mesures proposées pour les filières Biatoss. Ne pas hésiter à contacter vos représentants Sgen-CFDT en CTA, Fabian Bergès et Nadine Bielle, pour toute information relative aux autres points de l'ordre du jour : toulouse@sgen.cfdt.fr. Les élu.e.s et mandaté.e.s Sgen-CFDT sont à la disposition de l'ensemble des personnels, syndiqués ou non.

Déclaration liminaire Sgen-CFDT :

Vous trouverez à la fin de cet infos@cadMP la déclaration liminaire pour info et affichage au panneau syndical.

Personnels Administratifs des EPLE :

- **Mesures proposées au vote du CTA :** (MCS = Mesure de Carte Scolaire)

Ariège :

LP François Camel ST-GIRONS – Suppression 0,5 C (MCS)
LPO de Mirepoix (en Cité Scolaire) – Création 0,5 C

Haute-Garonne :

CLG de CINTEGABELLE – Création 1 A GM et 1 C (ouverture RS 2021)
CLG Henri de Toulouse Lautrec TOULOUSE – Création 0,5 C
LPO Jean-Pierre Vernant PINS JUSTARET – Création 0,5 C
LPO St. Exupéry BLAGNAC – Création 1 C
LPO Marie-Louise Dissard Françoise TOURNEFEUILLE – Création 1 C
LGT Victor Hugo COLOMIERS - Création 1 BNG et suppression de 1 C
CLG Bellefontaine TOULOUSE – Suppressions 1 AGM + 1 BNG + 1C (Fermeture de l'établissement RS 2022)

BLOCAGES pour transformation car effectif élèves supérieur ou égal à 600 élèves : Suppression 1 BGM pour création 1 AGM.

Les transformations de poste de catégorie B GM en catégorie A GM ne s'opéreront que si des transformations de poste de catégorie A GM en B GM se réalisent concomitamment.

CLG Cantelauze FONSORBES – 31
CLG N. Vauquelin TOULOUSE – 31
CLG Henri Guillaumet BLAGNAC – 31
CLG J. Rey CADOURS – 32
CLG Bellevue TOULOUSE – 31
CLG F. F. Verdier LEGUEVIN – 31
CLG Pablo Picasso FROUZINS – 31

Gers :

CLG Jean Rostand EAUZE – Suppression de 1C
CLG Vasconie MIELAN - BLOCAGE 1 AGM pour transformation en 1 BGM (transformation car effectif inférieur à 400)

Vote : 9 abstentions – 1 contre. Le Sgen-CFDT a voté en abstention.

Personnels ITRF exerçant en laboratoire des EPLE :

- **Mesures proposées au vote du CTA :** (MCS = *Mesure de Carte Scolaire*)

Créations :

LGT Jean-Pierre Vernant PINS – JUSTARET 31 – Création 0,5ATRF Bap A
LPO Charles de Gaulle MURET 31 – Création 0,5 ATRF Bap A

Suppressions :

Clg Massey TARBES 65 – Suppression 0,5 ATRF Bap B
Clg Paul Eluard TARBES 65 – Suppression 0,5 ATRF Bap B

Redéploiements :

LPO Gallieni TOULOUSE 31 – Suppression 1 ATRF (MCS) Bap B / LPO Marie-Louise Dissard Françoise
TOURNEFEUILLE 31 – Création 1 ATRF Bap A

LP Urbain Vitry TOULOUSE 31 – Suppression 0,5 ATRF (MCS) Bap B + LP Eugène Montel COLOMIERS 31 –
Suppression 0,5 ATRF (MCS) Bap B – Création LGT PIBRAC 31 - 1 ATRF Bap B

Transformation d'emploi :

Cité scolaire Stéphane Hassel TOULOUSE 31 – Suppression 1ASI – Création 1ATRF Bap B

Blocage pour suppression :

Cité scolaire de MIREPOIX 09 – 0,5 ATRF
CIO TOULOUSE Nord 31 - 1 TECHRF Bap F
Cité scolaire de GOURDON 46 – 0,5ATRF

Vote : 8 abstentions et 2 contre. Le Sgen-CFDT a voté contre.

Personnels infirmiers :

- **Mesures proposées au vote du CTA :** (MCS = *Mesure de Carte Scolaire*)

LPO Pyrène PAMIERES – 09 - non renouvellement du poste provisoire

CLG Denys Puech ST GENIEZ D'OLT – 12 - transformation du poste provisoire en poste définitif

LP du Mirail TOULOUSE (Cité scolaire) – 31 – non renouvellement du poste provisoire

Cité Scolaire internationale Victor Hugo Colomiers (LGT et CLG) – 31 – suppression du 2^{ème} poste définitif neutralisé et création d'un poste provisoire

Collège Rosa Parks Toulouse - 31 - suppression du 2ème poste d'infirmière en externat avec mesure de carte scolaire.

CLG CINTEGABELLE - 31 implantation 1 INF ext - ouverture de l'établissement à RS21

Cité scolaire Bellevue Albi – 81 - Suppression du 2ème poste définitif neutralisé (vacant) non renouvellement du poste provisoire.

LGT Bourdelle MONTAUBAN (Cité scolaire) – 82 - non renouvellement du poste provisoire

CLG Bellefontaine TOULOUSE – 31 – blocage du poste : Prévion de fermeture de l'établissement à RS22

Vote infirmiers contre unanime – Le CTA est re-convoqué le mardi 23 mars à 14h.

Schéma directeur des agences comptables Propositions de mesures au titre de la Rentrée Scolaire 2021

L'ouverture du collège de Cintegabelle à la rentrée scolaire 2021 entraîne la modification du schéma directeur de la Haute-Garonne.

Le schéma directeur des agences comptables de la Haute-Garonne est modifié comme suit au 1er septembre 2020:

Agence comptable du LGT de Pins-Justaret 0312744P:

LGT Pins-Justaret - Clg Daniel Sorano Pins-Justaret - Clg Jean-Paul Laurens Ayguesvives - Clg Pierre-Mendès France Labarthe sur Lèze - Clg Antonin Perbosc Auterive - Clg Marcel Doret Le Vernet - **Clg de Cintegabelle (ouv RS21)**

Evolution du schéma directeur de l'académie de Toulouse depuis la rentrée scolaire 2007 :

	AC mono-éts	AC avec 2 éts	AC avec 3 éts	AC avec 4 éts	AC avec 5 éts	AC avec 6 éts	AC avec 7 éts	AC avec 8 éts	TOTAL	Nb d'éts	NB Ets/AC
RS 2007	15	42	62	19	-	-	-	-	138	361	2,62
RS 2008	2	14	70	28	2	-	-	-	116	362	3,12
RS 2009	1	12	59	25	7	3	1	-	108	362	3,35
RS 2010	-	10	41	27	10	9	1	-	98	362	3,69
RS 2011	-	8	27	24	13	15	2	-	89	362	4,07
RS 2012	-	2	10	14	17	21	8	1	73	365	5
RS 2013	-	1	7	10	15	26	9	1	69	365	5,29
RS 2014	-	-	3	7	15	28	11	1	65	365	5,61
RS 2015	-	-	-	5	13	32	11	1	62	362	5,84
RS 2016				5	13	29	12	2	61	359	5,89
RS 2017				5	13	29	13	1	61	358	5,87
RS 2018			-	5	9	31	13	2	60	357	5,95
RS 2019			-	5	10	30	13	2	60	356	5,93
RS 2020			-	4	11	31	10	4	60	359	5,98
RS 2021			-	4	11	30	11	4	60	360	6



Pour toute question relative aux mutations, quel que soit votre métier, les militantes et militants du Sgen-CFDT sont à votre disposition. Contact : toulouse@sgen.cfdt.fr



MIDI-PYRÉNÉES

Déclaration liminaire du Sgen-CFDT CTA – 15 mars 2021

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres de l'Administration, chers collègues et camarades,

Le Grenelle de l'Éducation s'est achevé. À l'heure actuelle, hormis la prime de 150 € nets pour l'équipement informatique qui a été versée (et sera versée en janvier tous les ans), ainsi que la revalorisation des premiers échelons de la carrière des enseignants (dont l'impact est très limité sur certains échelons et nul pour 2/3 des enseignants déjà en poste), les débats sur l'école, son système de gestion, sa place dans la société y sont allés bon train. Il est vrai que les idées ne coûtent pas cher au pays des Lumières !

Le Ministre déclarait le 28 octobre 2020 à l'Assemblée Nationale « Le Grenelle de l'éducation [...] aura vocation à valoriser tous nos personnels et à donner à nos professeurs la place centrale qui leur revient dans la société. Il engagera aussi une logique pluriannuelle – je défends l'idée d'une loi de programmation qui tirera les conséquences des travaux du Grenelle. »

Il y a loin de la coupe aux lèvres ! Tous les personnels n'ont pas été revalorisés et certainement pas les non-enseignants. Par ailleurs, la loi de programmation n'aura pas plus lieu que les calendes grecques car conditionné à la réforme des retraites de la fonction publique, elle-même rejetée par les fonctionnaires... Au final, il ne faut pas être grand clerc pour constater que très peu d'efforts ont été faits alors que d'autres Ministres ont eu plus de courage : refonte des carrières de la Police Nationale il y a quelques années, revalorisation de la fonction publique hospitalière, revalorisation des indemnités au Ministère des Finances, etc.

Les personnels de notre Administration ont besoin de reconnaissance, qu'ils soient enseignants ou non-enseignants, ainsi que d'une revalorisation générale urgente afin que les métiers restent attractifs pour le meilleur service public rendu aux usagers et aux élèves. Tout cela passe donc par une amélioration des conditions de travail qu'elles soient monétaires ou matérielles (comme le nombre d'élèves par classe, la politique de remplacement, etc.).

Il fut un temps où les Ministres osaient dire qu'un fonctionnaire devait faire envie et non pitié car ils croyaient dans le service public à la Française. Ce temps semble désormais révolu et les conséquences à terme seront funestes pour les plus démunis et les plus fragiles qui sont les premiers usagers du service public. C'est un sérieux coup de canif dans le contrat social à la Française et une erreur monumentale pour la démocratie, que l'extrême-droite attend sagement et patiemment au tournant... Le pari risqué du Président de la République et de son gouvernement est perdu quoi qu'il arrive, car quoi qu'il en coûte, la justice sociale n'est pas au rendez-vous !

En vous remerciant pour votre écoute, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'attachement pour notre service public d'éducation.

Fabian BERGÈS et Nadine BIELLE,
Élus Sgen-CFDT Midi-Pyrénées au CTA.
Contact : toulouse@sgen.cfdt.fr

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?



Cette année, j'adhère !



[Adhérer en ligne](#)

Contact
toulouse@sgen.cfdt.fr

local :

- Vous pensez que les personnels Biatoss (non enseignants) ne doivent pas rester isolés.
- Vous pensez qu'ils ont toute leur place dans un syndicat qui regroupe tous les personnels de l'Education nationale.
- Vous pensez que les salariés de l'Education nationale ne doivent pas être isolés mais faire partie d'une grande confédération ouvrière.
- Vous voulez être défendu, informé efficacement.

Alors, rejoignez la CFDT et sa fédération de l'Education nationale, le Syndicat général de l'Education nationale (Sgen).

Pour calculer sa cotisation, télécharger le bulletin d'adhésion : Ctrl + Clic : [Adhérer en ligne](#)

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute question ou difficulté de paiement.

RAPPEL : 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée. Les personnels non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer leur cotisation.



Positions nationales du Sgen – CFDT :
www.sgen.cfdt.fr -

Contact local : sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

Tél : 06 20 89 63 69

A quoi ça sert de se syndiquer ?

Etre syndiqué, c'est participer au débat collectif et affirmer sa solidarité avec les autres travailleurs qui exercent le même métier.

Etre syndiqué au Sgen, c'est choisir :

- d'être solidaire de l'ensemble des salariés du système éducatif pour une meilleure efficacité,
- d'être uni avec les autres et refuser le corporatisme,
- des priorités reposant sur des valeurs de solidarité, de justice, de démocratie, de laïcité...

Etre syndiqué au Sgen- CFDT, c'est choisir :

- La solidarité avec l'ensemble des travailleurs,
- La construction d'un rapport de force pour une société plus juste et plus solidaire.

A quoi cela m'engage ?

Le Sgen – CFDT ne communique pas le nom de ses adhérents. Chacun est libre de dire ou son son appartenance syndicale. Les courriers personnels vous sont adressés à votre domicile.

Chacun peut choisir de s'impliquer très peu, un peu, beaucoup... et donc est libre de choisir de participer ou non.



LA CFDT DANS L'ÉDUCATION